

# PRODUCTION ÉLECTRONIQUE et SERVICES ASSOCIÉS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

conformes à la directive Européenne 2002/95/CE - RoHS

## CERTIFICAT EXPERT NIVEAU 2

attribué à :

### AXIS ELECTRONIQUE

TECHNOPOLE  
53810 CHANGE LES LAVAL

Le SNESE, Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance Électronique, certifie que l'entreprise a démontré sa maîtrise du process de production électronique et services associés conformes à la Directive européenne RoHS 2002/95/CE.

Pour toutes informations sur les conditions de délivrance du présent certificat, contactez le SNESE au +33 (0)2 98 95 17 20 ou par courriel à [snese@copilote.com](mailto:snese@copilote.com)

Certificat édité le mardi 16 octobre 2007



#### EXPERT NIVEAU 1

Les entreprises de niveau 1 ont mis en place un système d'information interne et externe et assurent une veille environnementale.

- Partage des progrès technologiques (\*)
- Respect de l'environnement (\*)
- Veille réglementaire environnementale (\*)



#### EXPERT NIVEAU 2

En complément du système d'information, les entreprises du niveau 2 ont mis en place un programme de formation adapté ainsi qu' un plan de mise à niveau.

- Partage des progrès technologiques (\*)
- Respect de l'environnement (\*)
- Veille réglementaire environnementale (\*)
- Formation RoHS SNESE (ou équivalent) et engagement sur un programme général adapté à la maîtrise du process RoHS.



#### EXPERT NIVEAU 3

Les entreprises du niveau 3 sont entrées dans la phase active de la production RoHS. La maîtrise du process, l'organisation, la formation ont fait l'objet d'un audit SNESE.

- Partage des progrès technologiques (\*)
- Respect de l'environnement (\*)
- Veille réglementaire environnementale (\*)
- Formation RoHS SNESE (ou équivalent) et engagement sur un programme général adapté à la maîtrise du process RoHS.

- Audit de process RoHS.

(\*) Charte des adhérents du SNESE - art. 5, 7 et 8